



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

FOR IMMEDIATE RELEASE

Le projet de l' UEAPME montre que le respect des particularités des PME dans les négociations collectives mène à des entreprises plus performantes

Bruxelles, le 3 octobre 2003. Futurisme, un projet sur le futur du Dialogue Social dans les PME, mené par l' UEAPME – l'association européenne des employeurs PME – révèle que la prise en compte de particularités des petites entreprises dans le cadre d' accords aide tout le secteur des entreprises à niveau national, à obtenir de meilleurs résultats. Le projet de deux ans financé par la Commission Européenne et qui a compté avec la participation d'organisations PME de 15 Etats Membres, se clôture aujourd'hui à Bruxelles.

Parmi ses importantes conclusions, le projet démontre que les entreprises sont plus à même de s'adapter aux nouveaux défis et de réagir de manière plus flexible sur le marché du travail dans les pays dans lesquels les accords collectifs reconnaissent les spécificités des grandes entreprises et celles des PME. Ceci implique des accords séparés pour les PME et des accords respectant les différences de productivité régionale. D'autre part, les PME et les entreprises en général tendent à disposer de peu de marge de manoeuvre lorsque les spécificités des PME ne sont pas prises en compte dans les accords sectoriels généraux.

Le projet montre également que le contenu du Dialogue Social devrait être élargi au delà des discussions relatives aux salaires et au temps de travail, pour permettre aux entreprises de faire face aux défis engendrés par la mondialisation. Dans cette perspective, des éléments permettant aux entreprises de faire usage de la main d'œuvre de manière plus flexible en accord avec leurs besoins, devraient être inclus dans les contrats cadres. Le Dialogue Social pour les PME, devrait pouvoir permettre aux PME, vu leur situation particulière, d'appliquer les accords salariaux avec une certaine flexibilité en tenant compte du bénéfice de l'entreprise et de la performance du travailleur.

Une des conclusions du projet a trait à la représentation des organisations PME au sein du Dialogue Social national. Les conclusions reflètent le fait que les syndicats ont uniquement tendance à reconnaître les besoins spécifiques des PME lors d'accords collectifs dans des pays où une organisation indépendante d'employeurs PME participe au Dialogue Social.

Au-delà des conclusions innovantes qu'il a présentées, le projet Futurisme II représente un succès à trois niveaux pour les PME à savoir :

- Permettre l'implication des organisations régionales et de branche dans la discussion concernant le futur du dialogue social.
- Dans les pays où les associations PME ne sont pas encore Partenaires Sociaux, le projet a rapproché ces associations du Dialogue Social .
- Permettre l'intégration des professions libérales au sein du Dialogue Social Européen.

***** End *****

Note to editors: For further information, please contact Gerhard Huemer on tel +32 2 285 0718

Raphael Anspach, Press officer

Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861

Email: pressoffice@ueapme.com

Web: www.ueapme.com/pressroom